

# Profil d'emploi des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2014

Province d'obtention  
du diplôme



Nouveau-Brunswick

	Promotion de 2007 en 2009	Promotion de 2012 en 2014	Promotion de 2014 en 2016
Taux d'emploi	87 %	89 %	<b>87 %</b>
% qui travaillent à temps plein	82 %	77 %	<b>77 %</b>
Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	63 %	55 %	<b>53 %</b>
Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	81 %	78 %	<b>77 %</b>
Rémunération (médiane)	43 837 \$	40 967 \$	<b>42 000 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	46 909 \$	43 590 \$	<b>46 183 \$</b>



Nouvelle-Écosse

Taux d'emploi	86 %	89 %	<b>88 %</b>
% qui travaillent à temps plein	80 %	77 %	<b>75 %</b>
Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	56 %	54 %	<b>51 %</b>
Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	76 %	77 %	<b>76 %</b>
Rémunération (médiane)	43 061 \$	44 063 \$	<b>40 000 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	46 462 \$	48 164 \$	<b>45 000 \$</b>



Île-du-Prince-Édouard

Taux d'emploi	86 %	86 %	<b>93 %</b>
% qui travaillent à temps plein	76 %	72 %	<b>74 %</b>
Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	50 %	50 %	<b>53 %</b>
Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	79 %	70 %	<b>72 %</b>
Rémunération (médiane)	39 220 \$	39 943 \$	<b>38 000 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	41 712 \$	45 018 \$	<b>40 248 \$</b>

Tous les diplômés  
universitaires des  
Maritimes

Taux d'emploi	86 %	89 %	<b>88 %</b>
% qui travaillent à temps plein	80 %	76 %	<b>75 %</b>
Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	58 %	54 %	<b>52 %</b>
Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	78 %	77 %	<b>75 %</b>
Rémunération (médiane)	43 558 \$	42 606 \$	<b>40 000 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	46 462 \$	46 174 \$	<b>45 000 \$</b>

JUIN 2017

L'analyse porte uniquement sur les titulaires d'un baccalauréat conféré par une université des Maritimes qui n'avaient pas déjà fait d'études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme (titulaires d'un premier grade).

**Sources :**

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2014, en 2016. Le sondage a été mené à l'automne 2016 deux ans après l'obtention du premier grade.

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012, en 2014. Le sondage a été mené à l'automne 2014, deux ans après l'obtention du premier grade.

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2007, en 2009. Le sondage a été mené à l'automne 2009 deux ans après l'obtention du premier grade.

**Définitions :**

**Taux d'emploi :** Pourcentage des diplômés qui occupent un emploi par rapport au nombre de diplômés dans la population active (personnes qui occupent un emploi + sans-emploi; les personnes qui ne cherchent pas d'emploi sont exclues).

**Emploi nécessitant des études universitaires /en gestion :** La variable « niveau de compétences professionnelles » découle de la structure de codage employée par la Classification nationale des professions, qui classe les professions selon le niveau de compétence professionnelle et le type de compétence. Profession qui exige habituellement des études universitaires ou un emploi en gestion = niveau de compétences A + type de compétences 0.

**Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme :** Emploi qui, selon les diplômés, correspondait soit beaucoup, soit un peu à leur programme d'études, et/ou qui faisait grandement ou moyennement appel aux compétences acquises durant leur programme d'études.

**Rémunération (médiane) :** Le calcul de la rémunération annuelle est fondé sur l'information déclarée par les participants au sondage et le mode de paiement sélectionné (hebdomadaire, toutes les deux semaines, mensuel, annuel, etc.).

Exprimée en dollars constants de 2016

MPHEC



CESPM

# Profil d'emploi des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2014

## Province d'emploi



### Nouveau-Brunswick

	Promotion de 2007 en 2009	Promotion de 2012 en 2014	Promotion de 2014 en 2016
Taux d'emploi	89 %	90 %	<b>87 %</b>
% qui travaillent à temps plein	85 %	76 %	<b>77 %</b>
Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	61 %	57 %	<b>53 %</b>
Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	80 %	80 %	<b>77 %</b>
Rémunération (médiane)	41 972 \$	39 943 \$	<b>44 472 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	43 558 \$	42 875 \$	<b>47 133 \$</b>

L'analyse porte uniquement sur les titulaires d'un baccalauréat conféré par une université des Maritimes qui n'avaient pas déjà fait d'études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme (titulaires d'un premier grade).

#### Sources :

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2014, en 2016. Le sondage a été mené à l'automne 2016 deux ans après l'obtention du premier grade.

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012, en 2014. Le sondage a été mené à l'automne 2014, deux ans après l'obtention du premier grade.

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2007, en 2009. Le sondage a été mené à l'automne 2009 deux ans après l'obtention du premier grade.

#### Définitions :

**Taux d'emploi :** Pourcentage des diplômés qui occupent un emploi par rapport au nombre de diplômés dans la population active (personnes qui occupent un emploi + sans-emploi; les personnes qui ne cherchent pas d'emploi sont exclues).

**Emploi nécessitant des études universitaires /en gestion :** La variable « niveau de compétences professionnelles » découle de la structure de codage employée par la Classification nationale des professions, qui classe les professions selon le niveau de compétence professionnelle et le type de compétence. Profession qui exige habituellement des études universitaires ou un emploi en gestion = niveau de compétences A + type de compétences 0.

**Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme :** Emploi qui, selon les diplômés, correspondait soit beaucoup, soit un peu à leur programme d'études, et/ou qui faisait grandement ou moyennement appel aux compétences acquises durant leur programme d'études.

**Rémunération (médiane) :** Le calcul de la rémunération annuelle est fondé sur l'information déclarée par les participants au sondage et le mode de paiement sélectionné (hebdomadaire, toutes les deux semaines, mensuel, annuel, etc.).

Exprimée en dollars constants de 2016



### Nouvelle-Écosse

Taux d'emploi	86 %	90 %	<b>89 %</b>
% qui travaillent à temps plein	78 %	71 %	<b>70 %</b>
Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	54 %	50 %	<b>49 %</b>
Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	74 %	74 %	<b>73 %</b>
Rémunération (médiane)	40 932 \$	40 967 \$	<b>39 000 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	45 798 \$	45 064 \$	<b>43 000 \$</b>



### Île-du-Prince-Édouard

Taux d'emploi	86 %	86 %	<b>91 %</b>
% qui travaillent à temps plein	82 %	73 %	<b>81 %</b>
Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	55 %	42 %	<b>53 %</b>
Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	70 %	71 %	<b>73 %</b>
Rémunération (médiane)	39 055 \$	39 423 \$	<b>38 000 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	39 698 \$	43 276 \$	<b>39 904 \$</b>



### Reste du Canada

Taux d'emploi	85 %	88 %	<b>88 %</b>
% qui travaillent à temps plein	81 %	81 %	<b>77 %</b>
Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	62 %	57 %	<b>52 %</b>
Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	82 %	80 %	<b>77 %</b>
Rémunération (médiane)	49 098 \$	50 458 \$	<b>42 556 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	52 270 \$	55 666 \$	<b>48 000 \$</b>

# Statistiques sur l'emploi pour l'ensemble de la population

Province  
d'emploi



Nouveau-Brunswick

	2009	2014	2016
Taux d'emploi*	92 %	90 %	<b>91 %</b>
% qui travaillent à temps plein	85 %	84 %	<b>84 %</b>
Rémunération (médiane annuelle)	37 750 \$	37 280 \$	<b>38 979 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane annuelle)	40 793 \$	40 967 \$	<b>42 334 \$</b>

**Sources :**

Statistique Canada  
CANSIM – tableau 282-0002  
Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé  
CANSIM – tableau 282-0152  
Enquête sur la population active (EPA), estimations du salaire des employés selon le genre de travail, la Classification nationale des professions (CNP), le sexe et le groupe d'âge

Salaire annuel calculé ainsi : salaire hebdomadaire médian X 52.

Exprimée en dollars constants de 2016

\*Remarque : le taux d'emploi a été calculé de la façon suivante : 100 % - taux de chômage (%)



Nouvelle-Écosse

	2009	2014	2016
Taux d'emploi*	91 %	91 %	<b>92 %</b>
% qui travaillent à temps plein	82 %	81 %	<b>79 %</b>
Rémunération (médiane annuelle)	35 683 \$	37 690 \$	<b>39 000 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane annuelle)	40 770 \$	42 606 \$	<b>45 008 \$</b>



Île-du-Prince-Édouard

	2009	2014	2016
Taux d'emploi*	90 %	89 %	<b>89 %</b>
% qui travaillent à temps plein	82 %	84 %	<b>82 %</b>
Rémunération (médiane annuelle)	34 846 \$	36 665 \$	<b>37 440 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane annuelle)	39 097 \$	40 762 \$	<b>41 600 \$</b>

Maritime Provinces Higher Education Commission  
82 Westmorland Street, Suite 401, P.O. Box 6000  
Fredericton, NB E3B 5H1  
www.mphec.ca



La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes  
82, rue Westmorland, Bureau 401, C.P. 6000  
Fredericton, N.-B. E3B 5H1  
www.cespm.ca



Canada

	2009	2014	2016
Taux d'emploi*	91 %	93 %	<b>93 %</b>
% qui travaillent à temps plein	81 %	81 %	<b>81 %</b>
Rémunération (médiane annuelle)	41 816 \$	42 606 \$	<b>42 998 \$</b>
Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane annuelle)	48 018 \$	48 443 \$	<b>50 003 \$</b>